

2022-01-04 - Réunion à propos du site et du SI

Présents

Seb, Marc, Bruno, Alan (parti au milieu)

Objectif

Le site internet de la coopérative (<https://www.scani.fr/>) en est à sa seconde version. Il a l'avantage d'être relativement élégant et de contenir le gros de ce qu'est SCANI, mais il est globalement "moyen en tout". On ne rentre dans aucun détail, on y aborde tous les sujets, et il faut se débrouiller pour trouver ce qu'on cherche un peu plus loin.

Le SI (Système d'Information), quant à lui, c'est l'outil qui sert (notamment) aux membres de la coopérative à accéder à leur compte. Il a été principalement développé dans un soucis fonctionnel. Avec le temps, de nombreuses fonctions y ont été ajoutées, l'usage est donc parfois un peu alambiqué.

L'atelier du jour consiste à définir ce qui devrait évoluer sur ces deux outils.

Typologie des visiteurs

Nous avons commencé par lister les différentes catégories d'utilisateurs susceptibles de se rendre sur le site et le SI. L'idée est de se souvenir des différents cas pour éviter de se focaliser sur la majorité et d'oublier certains cas particuliers.

- Des personnes connaissant déjà SCANI, possiblement déjà membres
- Des personnes ayant entendu parler de SCANI sans en connaître grand chose
- Des élus à la recherche d'information générales et de solutions pour leur collectivité
- Des décideurs représentants de personnes morales (fonctionnaires, entreprises, associations,...)
- Des personnes désireuses de s'inspirer de SCANI pour fabriquer leur internet

Revue du processus d'inscription au SI

Avant l'inscription

La page d'accueil est assez chargée, on prévoit de supprimer les informations chiffrées de la coopérative et l'archive planning (tout en les rendant accessibles via un bouton). La répartition 2/3 1/3 est à priori fonctionnelle. Les textes sont peut être à retravailler un peu.

Il faut inclure un bandeau avec logo SCANI sur l'ensemble des pages qui en sont dépourvues. On prendra soin, par gain de place, à supprimer le logo sur les bandeaux des actifs référencés.

Il faut uniformiser le vocabulaire et choisir entre "inscription" et "création de compte"

Pendant l'inscription

Le formulaire plein d'entrées / cases à cochées est rebutant voir pénible sur tablette et smartphone. On pourrait le remplacer par une succession de boites de dialogues obligatoires ou optionnelles selon les cas.

La page de confirmation de prise en compte qui informe qu'un mail a été envoyé est trop succincte, il faut la développer un peu. Voir si on peut inclure un lien qui lance le logiciel de messagerie. Le contenu du mail en lui même doit être revu également. Enfin, la dernière page de confirmation après validation devrait également être revue et, entre autre, permettre la connexion immédiatement.

On prévoit également l'envoi d'un second mail contenant un package de bienvenue et expliquant les différentes options suivantes.

Après l'inscription

Lors de la première connexion, on est bombardé d'informations d'importances relativement diverses. Il faut simplifier tout ça pour les primo-arrivants avec un guide "pas à pas" selon l'arbre suivant :

Pourquoi vous êtes-vous inscrits à SCANI ?

- Avoir une connexion
 - Service d'éligibilité
 - Choix Radio ou Fibre
 - Si OK => Souscription
 - Si pas OK => Documentation "comment aider SCANI", souscription de soutien éventuelle et demande optionnelle pour être tenu informé des possibilités futures
- Aider la coopérative
 - Souscription

- Documentation sur comment s'impliquer
- Avoir des informations pour ma collectivité
 - Documentation
 - Invitation à prendre contact
- Simple curiosité
 - Documentation

Un bouton permettant de retrouver cet accompagnement sera dispo pour tous.

Pour la souscription

Quand une personne veut souscrire à SCANI, par soutien ou pour obtenir une connexion, il faut saisir un RIB et valider l'acquisition d'une ou plusieurs parts de la coopérative.

L'idée de faire un détour par la page "mon compte" comme actuellement est bonne : elle permet au visiteur de vérifier ses informations personnelle avant de signer numériquement le PDF d'adhésion. On prendra tout de même soin de mettre plus en évidence la nécessité de saisir un RIB. On n'oublie pas les collectivités en proposant de façon visible le téléchargement du formulaire PDF à remplissage manuel dédié aux structures publiques réglant les factures par mandat administratif.

Une fois le RIB saisi, on embraye directement sur la page de validation qu'on conservera identique avec une petite reprise de la case à cocher "prélevez tout de suite" pour mieux expliquer la chose. Dans le cas de non réception du SMS de validation, on proposera sur la page d'accueil de "reprendre l'adhésion interrompue".

Revue des fonctions générales du SI

Renvoi à une réunion ultérieure

Revue du site web public

Renvoi à une réunion ultérieure

Révision #2

Créé 4 janvier 2022 20:48:59 par Bruno Spiquel

Mis à jour 4 janvier 2022 21:16:25 par Bruno Spiquel